

La voix de St-Didace

Quand la peinture réchauffe le cœur

Yves Durand, peintre de St-Didace, recevait mercredi soir le 13 mai, à l'occasion du vernissage de son exposition à la bibliothèque de St-Félix-de-Valois, Guillaume Dénomée, attaché politique du député provincial André Villeneuve, Isabelle Villeneuve, mairesse de St-Didace, Andrée St-Georges, directrice de Culture Lanaudière, ainsi que plusieurs autres personnes ravies de cet univers de couleurs si merveilleusement construit, pour une célébration de l'art et du bonheur qu'il procure.

L'exposition se poursuit aux heures d'ouverture de la bibliothèque jusqu'au 30 mai. Invitation à tous.



Sur la photo, Isabelle Villeneuve, Francine Labelle, Yves Durand et Guillaume Dénomée.

Texte et photo de Monique Guay



MESSAGES D'ISABELLE VILLENEUVE, MAIRESSE

DÉCISIONS DU CONSEIL

À la session ordinaire du 11 mai dernier, le conseil municipal a pris, entre autres, les décisions suivantes :

- donner un mandat à l'architecte pour la réalisation du projet de la bibliothèque, au montant de 22 000 \$ (ce montant fait partie des travaux subventionnés);
- compte tenu du résultat de la consultation publique au sujet d'une réglementation de la navigation au Lac Thomas, aller de l'avant dans la démarche et faire la demande de réglementation auprès du bureau de la sécurité nautique;
- pour respecter l'obligation de la municipalité de faire appliquer son règlement sur les chiens, donner un contrat de 12 mois au Contrôleur canin, entreprise de Ste-Émélie. Ce contrat stipule que le prix des licences de chiens sera de 25 \$.
- demander au député André Villeneuve une subvention pour des travaux dans le 2e rang de la Californie.

Prochaine séance du conseil : le lundi 8 juin à 20 h. Bienvenue à tous!

ÉVÉNEMENTS PORTES OUVERTES À LA MUNICIPALITÉ

Dans le but de faire connaître les services municipaux, la municipalité organise deux événements portes ouvertes :

- le vendredi 5 juin, de 13 h 30 à 16 h 30, à la mairie, pour rencontrer les employés municipaux et connaître les différents services, poser des questions sur les règlements, etc.
- le samedi 6 juin, de 9 h 30 à 12 h, au café internet (dans l'école Germain-Caron), pour rencontrer les élus municipaux.



Ces activités s'inscrivent dans le cadre de la semaine des municipalités, organisée par le gouvernement du Québec. Bienvenue à tous !

Isabelle Villeneuve, mairesse, tél. (450) 835-4184, poste 8202, mairesse@saint-didace.com





**MARCHÉ DES ARTISANS,
BAZAR ET FÊTE DE LA FAMILLE
À L'ÉCOLE GERMAIN-CARON, SAMEDI 13 JUIN**

Les activités prévues le 13 juin auront lieu, même si les enseignantes qui pilotaient le projet sont absentes pour raison de santé. Souhaitons leur un prompt rétablissement à chacune d'elles : Manon et Julie, revenez-nous vite !

Des bénévoles et des membres du comité de la politique familiale prennent le relais et vous invitent à partir de 9 h 30. Café et muffins seront servis.

Puis, à 10 h, ce sera le lancement de la politique familiale, suivi d'un concours de photos de famille prises sur place par notre photographe Isabel Lamoureux. Le but du concours est de photographier l'ensemble des familles vivant à Saint-Didace, incluant les membres de leur famille qui ne sont pas de la municipalité et qui viendraient les accompagner à notre activité ce jour-là.

À gagner : deux prix familiaux très intéressants, d'une valeur de \$ 200 chacun.

1. Certificat-cadeau de la Boîte aux mille pattes (Joliette)
2. Méchoui en famille à l'Auberge du Château de Saint-Didace

Un des deux prix sera décerné à la famille comptant le plus grand nombre de membres présents dans la photo, l'autre prix sera tiré au sort parmi toutes les familles qui auront participé (sauf celle qui aura déjà gagné pour le plus grand nombre).

Venez, seul, en couple ou en famille, connaître et encourager nos artisans, découvrir les trésors cachés au bazar, assister à la conférence de presse pour le lancement de la politique familiale le samedi 13 juin dès 9 h 30, à l'école Germain-Caron.

En cas de pluie, l'activité se tiendra à l'intérieur. L'organisation du lancement de la politique familiale de la municipalité est subventionnée par le ministère de la Famille et des Aînés du Gouvernement du Québec.

Isabelle Villeneuve, mairesse, pour le comité de la politique familiale

La Belle Victoriennne
Gîte - B & B
et boutique d'artisanat

115 rue St Gabriel
St Gabriel, Qc
J0K 2N0

téléphone: 450-835-0707
www.labellevictoriennne.com

 **FEMMIÈRES DE ST-DIDACE**

Bienvenue à toutes celles qui
désirent joindre les rangs de notre
association.

Brigitte Tremblay, présidente (450) 835-4251



Publication de l'Étude « Inventaire et évaluation du bâti patrimonial de la Municipalité de Saint-Didace »

L'étude réalisée par le comité du patrimoine et le Centre régional d'archives de Lanaudière est maintenant publiée.

Voici un extrait du mot de présentation énoncé par le président, Paul Laporte :

« Un projet est né en 2005 d'une volonté partagée par quelques citoyens de Saint-Didace, certains issus de familles habitant la municipalité depuis des générations, d'autres qui s'y sont installés plus récemment. Réunis en comité, avec l'appui du conseil municipal, nous souhaitons reconnaître, valoriser et, en quelque sorte, rendre hommage au patrimoine bâti de Saint-Didace, village et campagne.

Ce patrimoine représente notre héritage commun, notre richesse collective. En sillonnant routes et rangs, chemins et traverses, nous avons été à même de constater à quel point, chez nous, cette richesse trouve son expression dans une incroyable diversité architecturale. (...) Ces maisons et ces bâtiments, nous le croyons, sont mémorables, c'est-à-dire dignes de mémoire. »

Le document contient des notes historiques sur l'occupation du territoire de Saint-Didace, la description du mandat de l'étude, les critères d'évaluation et des fiches sur chacun des 24 bâtiments retenus, ainsi qu'une liste d'autres bâtiments dignes de mention.

Les résultats soulignent entre autres l'importance du « noyau religieux très intéressant, avec une église en bois admirable, et un presbytère qui, une fois son extérieur restauré, aurait fière allure, sur un coteau élevé qui rehausse l'apparence des deux édifices. »

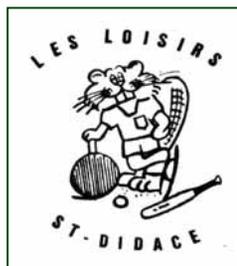
Deux exemplaires du document seront disponibles à la bibliothèque.

Isabelle Villeneuve, mairesse

Camp de jour pour l'été 2009

Invitation aux jeunes de 5 à 12 ans de participer au camp de jour cet été, au terrain de jeu de St-Didace. Dès le 22 juin, deux animateurs dynamiques seront heureux de vous y accueillir en grand nombre. La programmation vous parviendra en juin !

De plus, notre organisme est à la recherche d'une personne pour accompagner un ou deux jeunes autistes au terrain de jeu de St-Didace et organiser avec eux quelques activités durant la période estivale, pour une durée de 120 heures environ. Le salaire sera au taux minimum de 9 \$ l'heure.



Information, Lise Comtois, secrétaire de Loisirs St-Didace au (450) 835-7996.

« Campagne de levée de fonds »

Notre église, notre patrimoine culturel, a besoin de vous !

“ Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde...” (Victor Hugo).

Un groupe de citoyens de la municipalité, à la demande de paroissiens et des responsables de la Fabrique, entreprendra sous peu une campagne de levée de fonds pour assumer les coûts de remplacement de la fournaise utilisée pour chauffer l'église. Celle-ci doit absolument être remplacée et l'argent manque. Ni l'évêché, ni les gouvernements n'acceptant de fournir les sommes nécessaires, la sauvegarde de la très belle église de St-Didace est entre nos mains.

Tous les résidents de la municipalité, pratiquants ou non, seront sollicités. Que vous fréquentiez l'église régulièrement ou à l'occasion pour un baptême, un mariage, des funérailles, un concert, une exposition, une conférence ou alors que vous l'admiriez simplement en passant devant le village en vous rendant au chalet, cette église fait partie de notre bien commun à tous.

Au Québec, dans nos villes et nos villages, nous n'avons pas de châteaux médiévaux ou de ruines romaines. Nos églises et leurs clochers sont souvent les seuls legs architecturaux laissés par nos ancêtres et constituent parfois l'essentiel de notre capital culturel collectif. L'Église catholique ayant subi la désaffection marquée que l'on connaît, le patrimoine religieux ne peut plus être la préoccupation des seuls fidèles pratiquants. Il doit concerner l'ensemble des Québécois. L'Église, dépositaire de cette vaste richesse nationale n'a pas les moyens d'en assumer seule la sauvegarde.

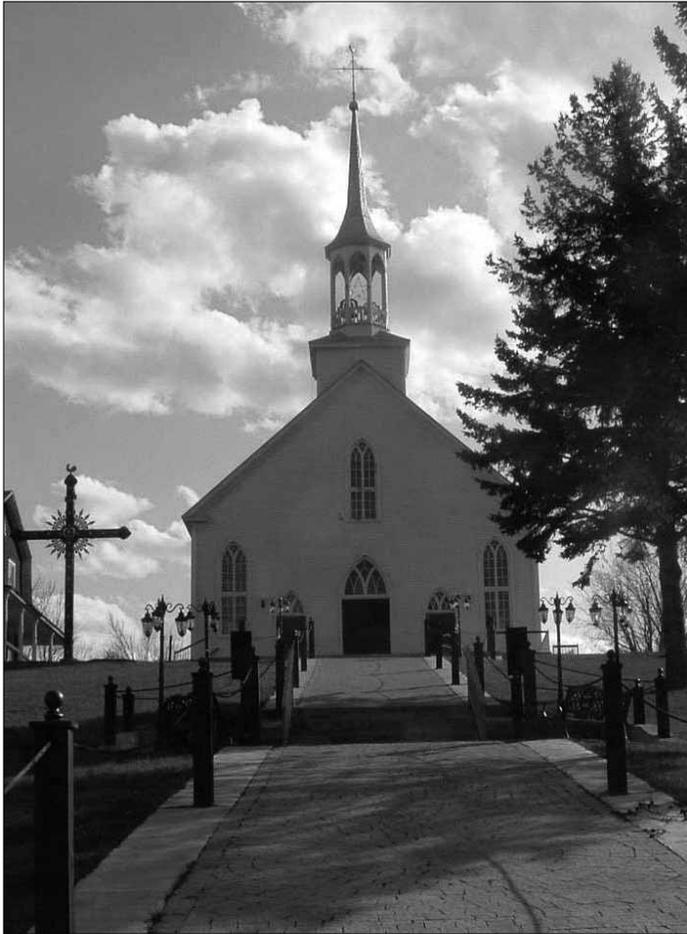
Les églises n'appartiennent pas seulement aux catholiques pratiquants, elles font partie de notre paysage et sont notre héritage commun. L'Église de St-Didace, qui en est un des plus beaux joyaux, mérite d'être bien entretenue et nous avons le devoir civique de la sauvegarder.

Nous sommes peu nombreux dans notre municipalité, alors un effort financier important de chacun d'entre nous est indispensable. L'objectif de la campagne de financement est de 10 000 dollars.

L'une des personnes suivantes, membres du comité d'organisation de la campagne, frappera à votre porte, durant la première ou la deuxième fin de semaine de juin : Rollande Grégoire, Madeleine St-Cyr, Carmen Deschênes, Claire Lagacé, Michel Calvé, Martial de Lafontaine, Réal Dionne, Jacques Martin, Guy Desjarlais et Paul Perreault.

Des reçus d'impôts pour dons de charité pourront être émis sur demande pour les dons de 20 dollars ou plus et un gros MERCI COLLECTIF vous est adressé.

Rollande Grégoire, présidente de la Fabrique St-Didace



Saviez-vous que . . .

- l'église a été bâtie en 1863;
- la première messe y a été célébrée le 25 décembre 1864;
- l'église a été bénie le 29 décembre 1864;
- l'église est classifiée exceptionnelle et considérée comme la deuxième plus belle de la région de Lanaudière;
- les cloches de l'église pèsent 600 livres;
- l'orgue Casavant de l'église date de 1901.

Rollande Grégoire, présidente de la Fabrique St-Didace

Paroisse Saint-Didace 530, rue Principale, tél. : (450) 835-7326

Célébrations eucharistiques des dimanches de Juin

- Le 07 : Yves Lafrenière par un particulier
Le 14 : Doralice Brunelle par son fils Émilien
Le 21 : Jeanne D'Arc Lambert par Édouardina Lambert
Le 28 : Josée Coutu par famille Paul-Émile Dion

Les messes du dimanche sont à 9 h 30 à la chapelle.

Claire Lagacé, secrétaire



AVIS PUBLIC
Municipalité de St-Didace
Demandes de dérogation mineure

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier, que :

1. Une demande de dérogation mineure a été déposée aux fins d'ériger une clôture sur la propriété sise au 1844, route 349;
2. La hauteur de cette clôture serait de 1,8 mètre alors que la norme est de 1,2 mètre;
3. Le Conseil municipal se prononcera sur cette demande de dérogation, lors de sa session régulière, le 8 juin 2009 à 20 h, à la salle du Conseil;
4. Lors de cette session, tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Didace, ce douzième jour de mai de l'an deux mille neuf.

André Allard, g.m.a., secrétaire-trésorier/directeur général

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier, que :

1. Une demande de dérogation mineure a été déposée aux fins d'ériger un garage au 1121, chemin du Lac-Thomas;
2. La distance entre ce garage et la rue serait de 5,8 mètres alors que la norme est de 7,5 mètres;
3. Le Conseil municipal se prononcera sur cette demande de dérogation, lors de sa session régulière, le 8 juin 2009 à 20 h, à la salle du Conseil;
4. Lors de cette session, tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Didace ce quinzième jour de mai de l'an deux mille neuf.

André Allard, g.m.a., secrétaire-trésorier/directeur général

Nouveautés



- Spécial d'ouverture: pose d'ongle 25 \$

- Forfaits graduation :

- pose d'ongles 20 \$
- coiffure de bal 20 \$
- maquillage 20 \$

Taxes incluses. Places limitées, réserver tôt

Brigitte Beauchamp, (450) 835-7555



Que deviennent vos résidus recyclables après la cueillette ?

C'est ce qu'une petite délégation du groupe GESTE, menée par son président Normand Grégoire, a voulu apprendre en rendant visite à l'entreprise Récupération Nord-Ben, filiale de EBI (Entreprises Berthier Inc.), le 24 avril dernier à St-Paul de Joliette. C'est l'endroit où sont acheminés et traités tous vos résidus de recyclage. Chantal Frappier, directrice administrative chez Nord-Ben, et Jacinthe Castonguay, agente de communication chez EBI, ont mené avec entrain et dynamisme notre visite des lieux et de l'usine.

EBI a fait l'acquisition de l'usine en 1995. Elle y traite aujourd'hui environ 750 tonnes métriques de résidus par semaine, soit 30 000 à 40 000 tonnes métriques par an. Près de 75 employés, répartis sur deux quarts de travail (environ 14 heures de production par jour) s'affairent à manipuler et trier les résidus. EBI a choisi de faire la cueillette en vrac, ce qui facilite la gestion du transport ainsi que la vie du consommateur, mais ce choix nécessite des manipulations supplémentaires à l'usine. Pour cette raison EBI incite le consommateur à simplement disposer des résidus dans son bac sans les enfermer dans des sacs. Cependant, des sacs de plastique transparents peuvent être utilisés pour les débris de votre déchiqueteuse, ce qui facilite l'identification du contenu à l'usine.

Pour déterminer le poids des matières traitées, les camions chargés sont pesés à leur arrivée et repesés à la sortie après avoir vidé leur contenu, voir photo 1. Les étapes de tri sont ensuite réalisées à l'intérieur de l'usine fermée en faisant appel à d'impressionnants dispositifs mécaniques.

Afin d'éviter que la machinerie se bloque, un petit effort est d'ailleurs demandé au consommateur afin de se conformer au guide de collecte sélective, voir le tableau présenté en pages 10 et 11.



photo 1

Suivent plusieurs étapes de tri réalisées grâce à des séparateurs mécaniques. Le tri final est fait manuellement. Plusieurs employés sont disposés de chaque côté des convoyeurs et procèdent au retrait final des matières qui leur ont été assignées. Ces hommes et femmes travaillent avec une vigilance remarquable, et font preuve d'une grande dextérité afin d'isoler ces résidus qui circulent à vitesse impressionnante. Nous leur levons notre chapeau !!

/suite page 12



Aide-mémoire

Plastique	
Accepté	Refusé
Pots de plastique, toutes les couleurs	Jouets
Bouteilles de plastique, toutes les couleurs	Toiles de piscine
Contenants alimentaires (margarine, Ketchup, etc.)	Boyaux d'arrosage
Autres contenants (Fantastic)	Caoutchouc, pneus
Couvercles de plastique	Seringues
Contenants d'eau	Contenants no 6
Sacs et pellicule de plastique	Assiettes, ustensiles, tasses à café, pailles
	Plateaux de biscuits, Styromousse
	Cassettes audio et vidéo
	CD et DVD ainsi que la pochette
Papier et carton ¹	
Accepté	Refusé
Journaux, circulaires, magazines	Papiers carbone
Catalogues	Enveloppes matelassées
Cartons ondulés et plats	Papiers métalliques
Sacs de papier brun	Couches
Livres, annuaires téléphoniques	Serviettes hygiéniques
Enveloppes, papiers de bureau et d'emballage	Tampons
Boîtes de carton	Mouchoirs
Contenants d'œufs, de lait et de jus	Essuie-tout
	Cartables

¹ Chaque citoyen, qui doit déposer des boîtes de carton, pourrait les défaire et les plier pour obtenir une dimension de 3 pi. x 1 pi. afin de faciliter le travail de l'employé affecté à la collecte. Les boîtes de carton défaites devront être liées en paquets pour éviter leur éparpillement.



Collecte sélective¹

Verre	
Accepté	Refusé
Pots en verre, toutes les couleurs	Miroirs
Bouteilles en verre, toutes les couleurs	Verre plat (vitre)
Par exemple :	Cristal
bouteilles de vin,	Poterie
d'huile d'olive,	Porcelaine
de confiture,	Vaisselle
de moutarde,	Ampoules
de liqueur,	Tubes fluorescents
de jus,	Pare-brise
etc.	
Métal	
Accepté	Refusé
Boîtes de conserve	Chaudrons
Contenants	Poêlons
Canettes	Appareils électriques
Assiettes à tarte	Vélos
Papier d'aluminium propre	Batterie d'auto
Couvercle en métal	Réservoirs
	Pièces d'auto
	Clous
	Contenants de propane

¹ Aide-mémoire à conserver. Liste aussi disponible chez EBI environnement ou à l'adresse courriel www.groupe-ebi.com



Que deviennent vos résidus recyclables après la cueillette ?

Le carton, le papier, les résidus métalliques et les plastiques sont finalement pressés et assemblés en grands ballots pesant quelques milliers de livres, voir photo 2.



Le niveau de concentration du produit final atteint plus de 95% ce qui est remarquable. EBI fait affaire avec différents clients intéressés par l'une ou l'autre des matières récupérées. Ainsi, par exemple, le papier blanc sera recyclé en papier hygiénique et le papier mixte pourrait être réintroduit dans les bardeaux à couverture. Les produits les plus rentables sont l'aluminium et le papier blanc. Les ballots sont finalement stockés dans les remorques adossées en permanence aux quais de chargement, voir photo 3.

Environ 85% de la matière est liquidée localement (surtout Québec et Ontario), environ 15% est exportée. EBI n'éprouve pas de problème pour écouler sa matière récupérée, contrairement à d'autres entreprises se fiant surtout à l'exportation.

photo 2 : Jacinthe Castonguay près d'un ballot de papier compacté et ficelé après le tri

Par ailleurs, nous avons constaté qu'EBI offre un tout autre service de récupération générale (béton, bois, matériaux de construction, électroménagers, produits dangereux, ...). En effet, les citoyens de la MRC de D'Au-tray doivent se rendre au site d'enfouissement de St-Thomas de Joliette, afin d'y déposer leurs matières, voir le calendrier 2009 de la MRC de d'Au-tray ou le site <http://www.mrcaturay.com/>

J'ai été fort agréablement surpris par l'ampleur de la tâche et le niveau d'implication de l'entreprise EBI. Le volume et la diversité des matières récupérées sont remarquables. Notre visite nous a confirmé que le « virage recyclage » est un fait accompli bien ancré dans le cycle économique moderne, et nous a fortement encouragé à maintenir avec confiance nos efforts afin de léguer à nos descendants une terre et une eau propres.



photo 3

Recycler, c'est confirmer notre appui à la survie de notre planète! Soyons du nombre!

Texte et photos de Serge Breault, membre de GESTE

Vous êtes membre du Transport adapté? Voici quelques informations qui pourraient vous intéresser...

HEURES D'OUVERTURE

L'été arrive bientôt et avec lui changeront les heures d'ouverture du bureau du Service de Transport MRC de D'Autray. Notez que du 1^{er} juin au 4 septembre 2009, les heures d'ouverture du bureau seront les suivantes :

Lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h

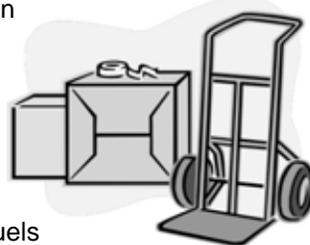
Vendredi : de 8 h à 10 h

Pour une réservation le samedi, dimanche ou lundi, assurez-vous de communiquer avec nous avant le vendredi à 10 h.



DÉMÉNAGEMENT

Si vous prévoyez déménager prochainement, veuillez en aviser le bureau du service de transport au (450) 835-9711 ou au 1(877) 835-9711 le plus rapidement possible afin que nous puissions effectuer votre changement d'adresse et vous informer, s'il y a lieu, des modalités de transfert de dossier vers un autre service de transport. En effet, lors d'un déménagement à l'extérieur du territoire de la MRC de D'Autray, il est important de procéder au transfert de votre dossier afin que vous puissiez bénéficier du transport adapté dans votre nouvelle municipalité dès votre arrivée.



Pour ce faire, il faut compter quelques jours, nous vous suggérons donc de communiquer avec nous rapidement afin d'éviter d'éventuels inconvénients.

VOUS N'ÊTES PAS MEMBRE DU TRANSPORT ADAPTÉ MAIS AIMERIEZ EN SAVOIR PLUS?

Le transport adapté est un service de transport en commun offert aux personnes qui, à cause de certaines limitations (handicap), ont de la difficulté à se déplacer. Il peut s'agir de difficulté à la marche, difficulté au niveau de la résistance physique, problème au niveau de l'orientation ou tout autre handicap rendant l'utilisation du transport en commun régulier trop difficile.

Le transport adapté offre un service de porte-à-porte. Les clients sont transportés de leur domicile jusqu'à leur lieu de destination.

Le transport adapté permet aux personnes admises de pouvoir se déplacer à l'intérieur de la MRC de D'Autray, de même que vers Joliette, Repentigny et Saint-Félix-de-Valois, et ce, pour tous genres de besoins (travail, magasinage, restaurant, visite familiale, bingo, coiffure, rendez-vous médicaux, etc.). Il offre aussi la possibilité de consulter un spécialiste médical vers Montréal, Louiseville, Trois-Rivières et le Centre Hospitalier Pierre-LeGardeur.

Pour plus d'information, communiquez avec le Service de Transport MRC de D'Autray au numéro suivant : (450) 835-9711 ou sans frais 1(877) 835-9711.

Les Jardins du Grand-Portage



Vente de plants biologiques aux Jardins

Afin de répondre à la demande pour des plants biologiques, nous en produisons depuis quelques années. Les Jardins du Grand-Portage seront donc ouverts la fin de semaine du 30 mai et 31 mai, afin de répondre aux besoins des jardiniers qui ne peuvent produire leurs propres plants.

Vous pourrez alors vous procurer des plants de certains légumes, de fleurs, d'herbes aromatiques et médicinales, des semences, des arbustes et des livres. Une liste des végétaux offerts sera disponible par courriel. Nous aurons entre autres des catalpas arbustifs rustiques (*Catalpa bungei*) de trois ans.

Lors de ces deux journées, l'accès au site est libre de 10 h à 16 h. Nous vous suggérons d'apporter des contenants et des boîtes de cartons pour vos végétaux.

Atelier de juin 2009

20 juin de 10 h à 16 h	Plantes médicinales Rôle et culture	Diane Mackay Herboriste	Coût : 45 \$ Taxes incluses, maximum de 20 participants.
------------------------	--	----------------------------	---

Pour réserver votre place :
faites parvenir un dépôt de 10 \$ avec vos coordonnées complètes incluant votre numéro de téléphone. Libellez votre chèque au nom de « Les Jardins du Grand-Portage ».

Yves Gagnon, Courriel: colloidales@intermonde.net Téléphone: (450) 835-5813

MRC de D'Autray, Service incendie, division prévention



En ce début du temps estival, voici un petit rappel concernant la réglementation sur les tirs de pièces pyrotechniques.



Selon l'article 21 du règlement 200 de la MRC de D'Autray, Extrait de l'article 5.1.1.3 :

Toute personne qui désire faire usage d'une pièce pyrotechnique pour consommateur (selon le manuel de l'artificier-1999) doit respecter les conditions suivantes :

- qu'un dégagement de 30 mètres (100 pieds) soit prévu avec l'aire de lancement et tout bâtiment ou boisé;
- qu'un extincteur portatif avec une cote minimale de 4A60BC soit disponible sur place près de l'aire de lancement.

André Roberge, Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray, (450) 836-7007, poste 2555



Gagnant d'un composteur

Plus de 55 personnes se sont présentées à la distribution d'arbres qui a eu lieu le samedi, 23 mai. Un bon nombre d'entre eux ont assisté à l'atelier sur le compostage présenté par Maurice Paquin. Cet atelier fut très instructif.

Félicitations à Jean Fafard, gagnant du composteur offert par la MRC de D'Autray.
Merci aux participants et à l'an prochain!

Véronique Vézina, membre du CA de GESTE
Geste pour un Environnement Sain du Territoire pour nos Enfants

Société d'Horticulture et d'Écologie de la Matawinie Conférences et événements particuliers

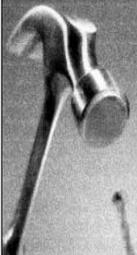


- 5 juin, à 20 h : bazar horticole de la SHEM *
N.B. : 19 h, apporter vos plantes et 20 h, vente et encan.
- 19 juin, à 19 h : « Les plantes alpines dans nos rocailles et nos jardins »,
par René Giguère

Ces 2 activités ont lieu au sous-sol de l'église de St-Damien.

Mai et juin : visite et excursion * « Identifier les plantes rares et comestibles ». Avec réservation, maximum 10 personnes.

* Responsable, Rita Tétreault, (450) 835-7218



Quincaillerie J.E. Lagacé
360, route 348, St-Didace,
« Nous sommes ouverts 7 jours sur 7 »
Venez nous voir!
tél. : (450) 835-7289

CA
Martine Gauthier, CA
Comptable agréée

67 rue Plante, Saint-Gabriel-de-Brandon,
Québec, J0K 2N0
Téléphone / télécopieur : 450-835-7247
Courriel : mgauthierca@sympatico.ca



M.CHAMPOUX, C. GAGNON et R. PLANTE
Pharmaciens

110, rue St-Gabriel
St-Gabriel de Brandon (Québec) J0K 2N0

Tél: (450) 835-4774 / 4275
Télé: (450) 835-9880

Phciechampoux@yahoo.ca Affiliés à 



EXCAVATION ALLARD INC.

513, ROUTE 348 TÉL.: 450 835-4501
ST-DIDACE CEL. (PAUL): 450 758-8339
J0K 2G0 OUVERT: 8:00 À MIDI - 13:00 À 17:00

Bienvenue à la bibliothèque municipale

La bibliothèque est située au 530, rue Principale à St-Didace.
Nous sommes ouverts le mercredi de 18 h 30 à 20 h.

Nouveautés :

- *L'énigmatique Céline Dion* de Denise Bombardier
- *Un choix* de Nicholas Sparks

Bienvenue à tous!

I sabel Lamoureux, coordonnatrice-bénévole

Café internet

Depuis quelques semaines, le café internet est ouvert les samedis matins de 9 h 30 à 12 h. Prière de téléphoner au (450) 835-2290 pour mentionner votre intérêt à l'utiliser à ces heures, ou pour proposer un autre horaire (samedi p.m. ou dimanche).



Bénévoles recherchés.

I sabelle Villeneuve, bénévole du samedi au café internet

La référence dans le domaine de la carrosserie!



GARAGE GILLES LEMAY

Gilles Lemay, propriétaire 451, Chemin Forsyght,
gilleslemay@garagegilleslemay.com Saint-Didace (Québec) J0K 2G0
Tél. : (450) 835-5435 | www.garagegilleslemay.com

*Débosselleur peintre spécialiste de voitures antiques et de haut de gamme.
Plus de 30 ans d'expérience!*

RAMONAGE



Ramonage Lanaudière
Jean-François Quesnel, Pompier certifié NFPA

Peinture – «Homme à tout faire»
Déneigement de toiture – Divers
7 jours / semaine – Estimation gratuite

450 835-0370

Chalets de Prestige



Tél. : 450 835-3874

2141 chemin de Lac Thomas Ouest info@chaletsdeprestige.com
Saint-Didace (Québec) J0K 2G0 www.chaletsdeprestige.com

Meubles de qualité, haut de gamme

Les Ateliers du Portage

- Meuble traditionnel ancien
- Armoire de cuisine en bois
- Restauration de meuble antique et de maison ancestrale
- Sculpture ornementale
- Reproduction
- Création



Alois Comets
Atelier ébéniste

Tél. Fax: (450) 835-2281
701, chemin du Portage,
Saint-Didace, Qc J0K 2G0
www.ateliersduportage.com

Vernissage des toiles de Francine Labelle

Communiqué de presse



Vous êtes cordialement invités au vernissage des « Œuvres récentes » de Francine Labelle à la bibliothèque de St-Félix-de-Valois le mercredi soir 3 juin de 19 h à 20 h 30.

Francine Labelle, établie à Saint-Didace depuis quatre ans, a créé une « école » de peinture coloriste mariant la figuration avec l'abstrait dans un esprit de jeu et de découverte qui ressemble à ce qui se passe dans l'état de rêve : une logique poétique se construit alors au fur et à mesure que le tableau avance, le peintre demeurant dans l'imprévu et la surprise jusqu'à la résolution du tableau.

Autrement dit, elle ne sait pas où elle s'en va...

Cette approche exigeante présuppose une maîtrise à la fois du dessin et de la peinture d'observation, et de la liberté du geste en abstrait pour que les formes puissent surgir spontanément, sans le doute qui tue toute spontanéité.

Francine Labelle vous invite donc au voyage dans la fantaisie de son imaginaire et du vôtre...

LIEU : à la bibliothèque, derrière la caserne de pompiers,
au 4863, rue Principale à St-Félix-de-Valois.

DATES : vernissage : 3 juin de 19 h à 20 h 30
exposition : du 1^{er} juin au 27 juin aux heures d'ouverture de la bibliothèque.
www.francine.labelle.qc.ca/matincalme.htm
www.magentablues.ca

Information *Atelier Labelle Durand* : (450) 835-9575, info@francine.labelle.qc.ca
Bibliothèque de St-Félix-de-Valois : (450) 889-4433



Rappel : Il reste quelques places
pour les cours d'introduction au dessin en juillet
et à la peinture en août.

Information (450) 835-9575.



Club Optimiste de St-Didace

Activités de juin

- Le 1^{er} juin: soupe et dessert servis aux jeunes de l'école Germain-Caron.
- Le 21 juin: distribution de cadeaux à l'église de St-Didace aux papas présents pour souligner la fête des pères.
- Le 22 juin: randonnée cycliste de même que récompenses aux élèves méritants et disciplinés de la 3^e étape.

Le Club vend présentement des cartes de membre honoraire au coût de 3 \$.
Le tirage des prix reliés à cette vente aura lieu le 24 juin.

Guy Desjarlais, président du Club Optimiste de Saint-Didace

BRUNCH DE LA FÊTE DES PÈRES

aubergestuidace@bellnet.ca 590, rue Principale
St-Didace (Québec)
J0K 2G0

T : (450) 835.2122
1.866.835.2122
F : (450) 835.0400

« Mon cher papa, c'est à ton tour
de te laissez parler d'amour... ».

Bienvenue à vous, chers papas qui méritez
un petit repas de choix.

Je vous attends en grand nombre pour
le brunch de la Fête des pères, le dimanche
21 juin à compter de 10 h.

N'oubliez pas, les réservations sont obligatoires.

Denise Lafond, (450) 835-2122

GARAGE ST-DIDACE, ENR.
MÉCANIQUE GÉNÉRALE - REMORQUE
DÉNEIGEMENT

(450) 835-4664
Réjean Allard, prop.
541, Route 348,
St-Didace (Québec) J0K 2G0

Desjardins
Caisse populaire de Brandon

François Lépine
Directeur général

Tél. : (450) 835-3421
Sans frais : 1 (866) 835-3421

Des nouvelles de l'école Germain-Caron

Le respect à l'école

À l'école Germain-Caron, le thème du mois de mai était le respect à l'école. En association avec le Club des petits déjeuners, le lancement du thème a eu lieu lors d'un déjeuner avec les parents des élèves, la direction et le personnel enseignant. Lors de ce repas convivial, le projet fut présenté à tous. Donc, en mai, les élèves ont discuté du respect dans les classes, ils ont félicité des camarades qui apparaissent sur le mur des étoiles et ont participé à un concours de dessin.

Nous vous invitons à valoriser le respect également à la maison.

Enfin, suite au congé de maladie des deux enseignantes (Julie et Manon), des bénévoles et des membres du comité de la politique familiale de St-Didace prennent en charge la vente de garage qui aura lieu samedi le 13 juin dès 9 h 30, à l'école Germain-Caron, tel que décrit dans l'article MARCHÉ DES ARTISANS, BAZAR ET FÊTE DE LA FAMILLE en page 3.

Merci à tous ceux qui ont apporté des effets pour cette activité.

Le personnel de l'école Germain-Caron



ÉVÈNEMENTS À VENIR

5 JUIN 2009 : SOUPER AU PROFIT DU CANCER DU SEIN

3 JUILLET 2009 : HOMMAGE À JOHNNY CASH

Denise Mercier
Chef exécutif
Restaurant

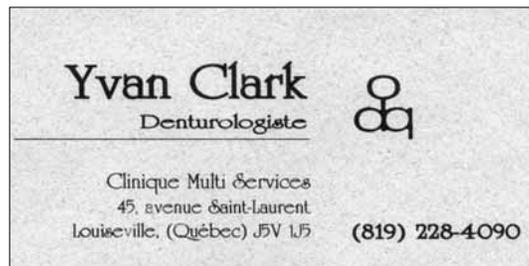
90 *rivière-aux-écorces*
Saint-Alexis-des-Monts
Tél : 819-265-4000

BIENVENUE À TOUS
www.lesbieresnouvellefrance.com

Mémo Méli-Mélo

Dates à retenir pour juin 2009 :

- Jusqu'au 30 mai : exposition des « Oeuvres récentes » de Yves Durand à St-Félix, p. 1
- Les 30 et 31 mai : vente de plants biologiques, Jardins du Grand-Portage, p. 14
- Tous les lundis : bacs de déchets
- Les mercredis 10 et 24 juin : bacs de recyclage
- Les mercredis de 18 h 30 à 20 h : ouverture de la bibliothèque municipale, p. 16
- Les mercredis de 18 h 30 à 20 h et les samedis de 9 h 30 à 12 h : ouverture du café internet, p. 16
- Tous les dimanches à 9 h 30 : célébrations eucharistiques, p. 7
- 1^{er} juin : soupe et dessert servis aux jeunes de l'école, Club optimiste, p. 18
- 1^{er} juin au 27 juin : exposition des « Oeuvres récentes » de Francine Labelle à St-Félix, p. 17
- 1^{er} juin au 4 septembre : horaire d'été du bureau du Service de transport adapté, p. 13
- 3 juin à 19 h : vernissage des « Oeuvres récentes » de Francine Labelle à St-Félix, p. 17
- 5 juin de 13 h 30 à 16 h 30 : portes ouvertes à la municipalité, rencontre avec les employés municipaux, p. 2
- 5 juin à 20 h : bazar horticole, SHEM, p. 15
- 6 juin de 9 h 30 à 12 h : portes ouvertes à la municipalité, rencontre avec les élus municipaux, p. 2
- 8 juin à 20 h : prochaine séance du conseil municipal, p. 2
- 13 juin à 9 h 30 : marché des artisans, bazar et fête de famille à l'école, p. 3
- 15 juin : date de tombée pour le prochain journal, acheminer vos articles à mo.quay@sympatico.ca
- 19 juin à 19 h : conférence de René Giguère, SHEM, p. 15
- 20 juin de 10 h à 16 h : atelier de Diane Mackay, Jardins du Grand-Portage, p. 14
- 21 juin : **FÊTE DES PÈRES et JOURNÉE NATIONALE DES AUTOCHTONES**
- 21 juin : distribution d'un cadeau aux papas présents à l'église, Club optimiste, p. 18
- 21 juin : brunch pour la fête des pères, Auberge du château, p. 18
- 22 juin : randonnée cycliste, Club optimiste, p. 18
- À compter du 22 juin : camp de jour, Loisirs St-Didace, p. 4
- 24 juin : **FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC** : bonne fête à tous les Québécois!



Yvan Clark
Denturologiste

Clinique Multi Services
45, avenue Saint-Laurent
Louiseville, (Québec) J5V 1J5
(819) 228-4090



Spectacles & ateliers
de contes, légendes
et chansons traditionnelles

Vous ne verrez plus l'histoire ni le patrimoine
québécois du même oeil...

Anne Tessier (450) 835-0243
Comédienne-conteuse anet@intermonde.net



Mise aux normes des installations septiques

Obligation pour tous

Toutes les résidences de la municipalité de Saint-Didace sont des résidences isolées, non reliées à un réseau d'égout municipal. Les propriétaires sont donc tous responsables d'avoir une installation septique conforme. Personne ne peut se dire : « Je n'ai pas eu de plainte, donc je ne suis pas obligé de me conformer. »

Avancement des travaux

En 2009, le nombre de permis émis pour de nouvelles installations septiques atteindra un niveau record. On peut constater la volonté d'une grande majorité de propriétaires de respecter leurs obligations dans ce domaine.

Actions de la municipalité

De son côté, la municipalité procède depuis l'an dernier à une vidange systématique des fosses septiques et constitue un inventaire des installations sur tout son territoire. Cet inventaire sera complété cet été, et sera suivi de visites de l'inspecteur, aux endroits où il n'y a pas d'évidence de conformité.

Attendre coûtera plus cher

Il est évident que les coûts des installations septiques sont importants pour tous les propriétaires. Tout le monde doit faire un effort financier. Pour éviter cet effort, certaines personnes pourraient être tentées de se dire : « Je vais attendre que la municipalité m'oblige, avant de faire faire les travaux. » Attendre ne peut qu'occasionner des coûts plus élevés, pour trois raisons : premièrement, les honoraires des professionnels dans ce domaine vont augmenter avec les années; deuxièmement, toute intervention de la municipalité coûte de l'argent à l'ensemble des contribuables; et finalement, si la municipalité fixait une date limite, qui serait la même pour tout le monde, cette échéance exercerait une pression à la hausse sur les prix. Aussi, les fournisseurs ne pourraient pas respecter cette échéance pour toutes les installations dans la municipalité, ce qui entraînerait des demandes de délai et d'autres suivis administratifs, qui ont eux aussi un coût imputé au compte de taxes.

En d'autres mots, retenons ceci :

1. chaque propriétaire est responsable de la conformité de ses installations;
2. il n'existe pas de droit acquis de polluer;
3. personne ne peut espérer être exempté d'une mise aux normes;
4. toute intervention de la municipalité (suivis, tests, échanciers, travaux, poursuites, etc.) coûte de l'argent.

En conclusion, tous les propriétaires qui doivent veiller à la mise aux normes de leurs installations sont priés de s'informer auprès de l'inspecteur municipal des démarches à entreprendre.

Encourageons-nous en pensant que dans quelques années, nous aurons clos ce dossier avec succès à Saint-Didace.

André Allard, directeur général